

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Numéro du BEEFP 94-088

Borden (Ontario)

Dyte Hall (bâtiment A78)

BFC Borden

L'édifice Dyte Hall est un manège militaire conçu par le Corps royal du génie canadien et construit en 1939. Entre autres modifications apportées au bâtiment, le toit et les gouttières ont été remplacés et des panneaux métalliques persiennés fixes ont été ajoutés aux grandes fenêtres de la salle d'exercices. Conçu à l'origine comme salle d'exercices complétée à l'arrière par un stand de tir et une salle de quilles, le bâtiment sert actuellement de club de curling et de stand de tir à l'arc. Le ministère de la Défense nationale en est le gardien. Voir le dossier no 94-088 du BEEFP.

Valeur patrimoniale

L'édifice Dyte Hall a été désigné édifice fédéral du patrimoine reconnu en raison de son importance historique et architecturale et de la place privilégiée qu'il occupe dans son milieu.

La construction de Dyte Hall est directement associée avec l'expansion des Forces armées canadiennes et des installations connexes avant et pendant la Seconde Guerre mondiale et évoque l'aménagement intégral de la base survenu à cette époque.

L'édifice Dyte Hall est un spécimen très réussi d'architecture militaire. Il se distingue par l'efficacité supérieure de sa conception fonctionnelle, la qualité des matériaux de construction employés et l'emploi d'éléments simples, d'inspiration classique, dont la symétrie des façades, l'utilisation de pilastres, les arches de l'entrée principale et l'ouvrage en brique rustiquée qui décore l'entrée.

L'édifice Dyte Hall se trouve dans l'ensemble de bâtiments de l'Aviation royale du Canada à l'est du terrain de sport, dans la base des Forces canadiennes (BFC) Borden, et est l'une des installations de loisirs de la base. Le cachet original des lieux a été conservé. De par sa volumétrie, les matériaux employés et les détails, Dyte Hall affirme le caractère de ce secteur de la base. Comptant parmi les bâtiments plus anciens de la base construits pendant la guerre, il s'agit d'un repère connu du personnel militaire.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de Dyte Hall découle de son échelle imposante, de sa forme et volumétrie, des matériaux employés, de la disposition et des éléments intérieurs, et de son rapport avec son emplacement.

La volumétrie consiste en un grand bâtiment principal rectangulaire coiffé par un toit en pente faible et complété par des annexes de plain-pied, étroites, le long des murs avant et arrière. La simplicité du tracé, des lignes de la toiture et de la volumétrie évoque la symétrie et le grand volume nécessaire à la fonction de manège militaire. L'annexe à l'avant présente un bloc d'entrée central, placé légèrement en saillie, qui s'élève modestement au-dessus du profil du toit. L'annexe à l'arrière, soit un grand espace dépourvu de fenêtres, est conforme à sa vocation de stand de tir à l'arc.

Dyte Hall est un bâtiment solidement construit. La charpente est en acier tandis que les murs extérieurs sont en hourdis. La construction en maçonnerie est un bon exemple de l'emploi de blocs creux en terre cuite pour assurer la résistance latérale et la stabilité de la charpente en acier. Les blocs extérieurs, dont la hauteur individuelle est égale à celle de deux briques standard, ont l'effet visuel de diminuer l'échelle de ce bâtiment imposant. Les détails simples, d'inspiration classique, se retrouvent sur toutes les façades. Les coins extérieurs et les pilastres sont en légère saillie pour créer une impression de verticalité sur tous les côtés du bâtiment. L'entrée principale, plus récente, consiste en une ouverture en

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Numéro du BEEFP 94-088

Borden (Ontario)

Dyte Hall (bâtiment A78)

BFC Borden

arche flanquée par deux ouvertures plus petites, aussi en arche; les détails en brique rustiquée rehaussent l'intérêt visuel de l'ensemble. La maçonnerie mérite un programme d'entretien régulier et une expertise en restauration en ce qui a trait aux techniques de réparation et de remplacement.

Des fenêtres hautes et étroites percent tous les murs du bloc principal de l'édifice. Elles sont disposées symétriquement et alternent avec les pilastres. À l'heure actuelle, elles sont obturées par des panneaux persiennés. Ces fenêtres devraient faire l'objet d'une inspection minutieuse et de travaux de réparation guidés par un expert en restauration.

Les fenêtres qui percent le mur de l'annexe à l'avant sont disposées de façon symétrique de part et d'autre de l'entrée. Il s'agit de fenêtres à cadre en bois à 12 carreaux dont la partie supérieure de 4 carreaux s'ouvre à des fins d'aération. Ces fenêtres sont recouvertes par des grilles métalliques posées à l'extérieur. Les fenêtres constituent un élément important du cachet de l'édifice et devraient être préservées.

À l'intérieur, le plan est divisé en trois parties : l'annexe à l'avant, qui abrite l'entrée principale et les bureaux, la salle principale et l'annexe à l'arrière, qui abrite le stand de tir à l'arc. La salle principale est un grand espace dénudé qui se distingue par ses fermes en acier apparentes. Évoquant la charpente, les colonnes en acier de construction encastrées dans les murs extérieurs forment les pilastres qui divisent en travées le grand volume intérieur dégagé. La charpente en acier apparente et les murs en hourdis sont des aspects importants de la valeur patrimoniale du bâtiment et devraient être conservés.

L'édifice Dyte Hall se trouve sur un terrain plat bordé sur tous les côtés par les voies de circulation qui forment le réseau routier de la base. La relation manifeste entre le bâtiment et ces routes, et avec les bâtiments des abords immédiats, devrait être maintenue.

Pour plus d'information, voir le *Code de pratique du BEEFP*.

2000.10.26